



## Prejudice suite vol carte Kdo

-----  
Par scker 01

Bonjour

Je vis seule avec mes deux enfants et suis salariée. J ai été victime de vols de carte Kdo,delivree par mon CE, finalement on a retrouvé le coupable (facteur) qui a avoué puisque j ai eu beaucoup de chance utilisé dans un magasin avec video surveillance.Celui ci a été licencié, j ai porté plainte aupres du procureur j ai reçu courrier cour d appel ce voleur va me rembourser , je dois patienter jusque fin aout Puis je contester la somme allouée qui ne représente que le montant facial, alors que j ai du envoyer des recommandés au CE, j ai pratiquement été traitée de voleuse etc...La poste n est elle pas aussi responsable ?

Merci pour votre aide